



Schweizerischer Schäferhund-Club (SC) Club Suisse du Berger Allemand (BA)

Sektion der SKG, Postkonto 80-12943-5 / Section de la SCS, cheques post 80-12943-5 / CHE-103.794.271 MWST

Leistungswart: Hans Graf, 8450 Andelfingen | +41 79 357 84 57 | +41 52 301 25 51 | leistungswart@schaeferhund.ch

Conditions d'admissions pour le championnat Suisse BA en 2021 Version simplifiée CORONA

1. Membre du BA avec domicile légal en Suisse.
2. Berger Allemand avec no. LOS et livret de travail rouge
3. Résultats requis:
 - a) Catégorie RCI 3**
Un résultat en RCI 3 depuis le 4 novembre 2019
(après le championnat Suisse 2019)
Si le nombre de participants est trop élevé les résultats avec mention de travail sont prioritaires.
 - b) Catégorie CUM 3/ChA 3**
Un résultat depuis le 4 novembre 2019 (après le championnat Suisse 2019) dans la catégorie correspondante.
Si le nombre de participants est trop élevé les résultats avec mention de travail sont prioritaires.
4. Nombre maximal de participants: CUM 20, RCI 50, ChA 20.
5. Le champion Suisse en titre (conducteur et chien) est automatiquement inscrit au championnat Suisse BA 2020.
6. Nombre minimal de participants: 5 par classe.
7. Le Comité central (ZV) peut, sur demande de la commission de formation et sport (KAS), décider différemment concernant la qualification. La décision du ZV est définitive.
8. Lors de discrédance, le texte en allemand fait fois.

Mars 2021

Commission de la section formation et sport KAS

Hans Graf responsable de performances BA